



CINÉMA
«The Hunger Games»
dans l'ère de
la rébellion
PAGE 17

VENDREDI 21 NOVEMBRE 2014 | www.journaldujura.ch | N° 272 | CHF 3.00 | JA 2500 Bienne

Evitons de reporter des charges sur les générations futures

CANTON DE BERNE Le député UDC de Champoz Pierre-Alain Schnegg vient d'interpeller le Conseil exécutif à propos de l'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé, le fameux MCH2. Celui-ci prévoit une réévaluation du patrimoine financier, qui augmentera de cinq milliards de francs. Mais il craint que la manœuvre prévue par le canton ne se fasse sur le dos des générations futures. **PAGE 6**

Ici ou là-bas, la défense des droits de l'enfant s'impose



MICHAEL BASSIN

JURA BERNOIS A l'occasion de la Journée des droits de l'enfant, plusieurs écoles ont mené des actions dans la région. L'occasion de rappeler que la maltraitance qui touche les mineurs existe aussi dans nos contrées. Le point avec Pascal Flotron, président de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte du Jura bernois. **PAGE 3**

BIENNE
Pluie de motions urgentes sur l'affaire Feurer

PAGE 5

PARC CHASSERAI



PARCS RÉGIONAUX
Priorité à la mise en place d'une stratégie de la diversité

PAGE 7

TRAMELAN
Coup de jeune pour le solarium de la piscine

PAGE 9

SOMMAIRE

Divertissement	PAGE 2
Avis mortuaires	PAGE 10
Forum	PAGE 12
TV	PAGE 18
Météo	PAGE 24



9771424962007 50047

ARCHIVES



BIENNE
A propos - Spectacles jeune public souffle ses 20 bougies

A propos - Spectacles jeune public célébrera ses 20 ans la semaine prochaine au Rennweg 26. Fidèle à l'esprit de ses débuts, l'association propose aux jeunes, aux adolescents et à leurs parents des pièces de théâtre suisses ou internationales. **PAGE 5**

KEYSTONE



TENNIS
Federer titularisé, Wawrinka face à Tsonga en ouverture

Roger Federer a été titularisé en simple pour la finale de la Coupe Davis à Lille. Le Bâlois, qui va mieux, se frottera aujourd'hui à Gaël Monfils, après que Stan Wawrinka se sera mesuré à Jo-Wilfried Tsonga, dès 14h, dans le match d'ouverture. **PAGE 13**

DROITS DE L'ENFANT Violences physiques, abus sexuels ou brutalité psychique: les phénomènes de maltraitance enfantine existent aussi chez nous

Pas épargnés, les enfants du Jura bernois

PROPOS RECUEILLIS PAR
CATHERINE BÜRKI

Même s'il demeure difficile d'articuler des chiffres précis, nombreux sont les enfants en Suisse à être victimes de mauvais traitements. En tant que président de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte du Jura bernois (APEA), l'ancien procureur Pascal Flotron voit défiler des cas de violences et d'abus en tout genre sur mineurs. Hier, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, ce dernier nous a ouvert les portes de son bureau à Courtelary pour évoquer ce sujet pour le moins tabou.

Pascal Flotron, la maltraitance enfantine existe-t-elle dans le Jura bernois?

Bien sûr. Notre région n'est pas épargnée et il s'y produit les mê-

me que nous traitons plusieurs cas par année.

De quels types de maltraitance êtes-vous amené à vous occuper?

Il y a de tout. Il peut, par exemple, s'agir de cas de violence physique, d'abus sexuels ou encore de violence psychique, lesquels peuvent aussi bien être causés par un adulte que par un autre mineur. Parfois, les mauvais traitements peuvent aussi partir d'un bon sentiment. Cela peut notamment arriver quand un parent surprotège son enfant.

En quoi consiste exactement le travail de l'APEA?

Nous sommes une autorité de décision. Nous recevons des signalements ou des avis détresse et, après un premier examen, nous déléguons le dossier aux organes compétents, à savoir les services sociaux la plupart du temps. Ces derniers sont alors chargés de mener une enquête et de nous proposer des solutions sur lesquelles nous devons statuer. Et en cas d'urgence avérée, nous sommes habilités à prendre des mesures immédiates.

D'où proviennent les signalements qui vous sont adressés?

De partout. La plupart du temps, ce sont les écoles, les services sociaux ou la police qui nous préviennent. Il peut également arriver que les enfants eux-mêmes nous contactent.

Quelles sont les solutions que vous pouvez apporter?

La panoplie des moyens d'action est assez large. Cela peut aller d'un simple accompagnement jusqu'au



Le phénomène de la maltraitance enfantine n'épargne pas le Jura bernois. Plusieurs cas y sont signalés chaque année. DAVID MARCHON

placement de l'enfant avec retrait du droit de garde, voire des droits parentaux. Dans les cas vraiment extrêmes, on peut même aller jusqu'à interdire toute relation entre un parent et son enfant.

Le phénomène de maltraitance a-t-il connu des évolutions ces dernières années?

Au niveau du nombre de cas, il est difficile de se prononcer. Toutefois, on peut dire que l'invention d'internet a généré de

nouvelles dérives, comme certaines formes de harcèlement.

De nos jours, le sujet est-il encore tabou?

Cela dépend du milieu, on ne peut pas généraliser. Ce qui est par contre sûr, c'est qu'il est nécessaire de rester discret par rapport aux situations réelles de maltraitance. En parlant ouvertement d'un cas précis, on prendrait le risque de mettre l'enfant dans une situation où il pourrait être stigmatisé par

ses pairs. Enfin, pour éviter de donner une fausse idée aux gens, il faut garder à l'esprit que de telles situations restent rares et que la plupart des enfants se portent bien.

Jugez-vous suffisants les moyens mis en place par le canton de Berne en matière de protection de l'enfance?

Je dirais que nous sommes limités. Pour lutter au mieux contre la maltraitance, il faut pouvoir agir

en amont en faisant de la prévention et en aval en ayant des spécialistes sur le terrain. Avec les mesures d'économies prises par le canton, nous sommes réduits au minimum et manquons même de moyens dans certains domaines, comme les institutions de placement. Actuellement, nous n'avons, par exemple, aucune place d'accueil d'urgence disponible dans le Jura bernois. Il serait d'ailleurs bon de remédier à cette situation. ◉

« Nos moyens d'action sont limités avec les mesures d'économie. »

PASCAL FLOTRON
PRÉSIDENT DE L'APEA

mes dérives qu'ailleurs. Toutefois, comme l'APEA n'existe que depuis deux ans (née de la réorganisation du système de protection de l'enfance dans le canton, ndlr), nous n'avons pas encore les instruments nécessaires pour quantifier le phénomène. On peut cependant dire

Caméléons porteurs de courage et d'espoir

SONCEBOZ Des caméléons magnifiquement colorés ornent le mur. Ils sont l'œuvre des 12 élèves de la classe de soutien à Sonceboz (enfants âgés entre 8 et 13 ans).

A première vue, de simples dessins... Pourtant, ces animaux sont bien plus riches. Ils font référence à Caméléon, une association qui vient en aide aux enfants victimes d'abus sexuels et défavorisés aux Philippines.

Enseignante dans cette classe de soutien, Laurence Waecker a décidé de participer au concours mis sur pied par Caméléon, à savoir imaginer la nouvelle mascotte de l'association. Une porte d'entrée pour évoquer les droits de l'enfant avec ses élèves en quelque sorte.

PHILIPPINES Outre la partie créative, les élèves de Sonceboz ont écouté sur CD une histoire intitulée «Un caméléon sur l'épaule». Celle-ci se déroule sur l'île de Panay, où une maison paisible entourée de beaux arbres accueille, pour les aider, des petites filles malmenées par la vie. Un récit inspiré par le parcours de certaines filles aux Philippines et par le travail mené par l'association.

EMOTIONS « Cette histoire nous a permis d'évoquer le respect de l'enfant, puis de faire le lien avec les droits de l'enfant. Les élèves ont surtout cité des droits liés à la survie, comme celui de pouvoir se nourrir ou celui de l'accès aux soins », explique Laurence Waecker. « C'est une belle aven-

ture que nous vivons. L'histoire des filles de Panay redonne, d'une certaine manière, du courage aux élèves de cette classe de soutien qui comparent leur vie actuelle à celle des filles », souligne-t-elle. « Nous avons aussi vécu des moments forts en émotions, par exemple lorsqu'une élève a fait le lien avec son propre vécu. »

PRIVILÉGIÉS Les élèves ont non seulement abordé les droits des enfants, mais aussi leurs devoirs. Les aînés liront encore « La maison des Caméléons ». « C'est important que nous entendions ces choses-là, nous qui sommes si privilégiés dans notre pays », glisse l'enseignante.

CRÉATIONS S'agissant du concours lancé par l'association dans le cadre de cette Journée internationale des droits de l'enfant, les élèves de Sonceboz ont travaillé aux néocolors à l'huile ainsi qu'à la peinture sur soie. Mercredi, ils ont voté pour désigner le caméléon qui représentera la classe. C'est celui d'Ameur, 12 ans, qui a été choisi (image). « Tous les élèves ont très bien compris que nous ne faisons pas ce concours pour gagner mais qu'il s'agit d'un engagement pour d'autres enfants, aux Philippines », relève Laurence Waecker.

CONCOURS L'association Caméléon (www.cameleon-association.org) soumettra aux votes des internautes plusieurs dessins proposés par d'autres établissements scolaires, en France et aux Philippines. En guise de cadeau, le gagnant recevra une peluche créée à partir de son dessin. Et son œuvre inspirera aussi la nouvelle mascotte pour 2015. ◉ MBA

SONVILIER

« On a de la chance ici! »



A Sonvilier, les élèves se sont mobilisés en chanson hier. M. BASSIN

Plusieurs classes ont, d'une manière ou d'une autre, abordé le thème des droits de l'enfant hier en Suisse. L'école de Sonvilier s'est particulièrement mobilisée. Sur le coup de 10h20, face à de nombreux parents et badauds, une centaine d'élèves de la localité et de Renan ont chanté, joué de la flûte et vendu des cartes et pâtisseries « maison » au profit de Terre des hommes.

Les élèves de l'école enfantine ont l'habitude de mener ce genre d'action à Sonvilier. La nouveauté cette année, c'est que les plus grands les ont rejoints.

Grâce à du matériel pédagogique fourni par Education21, les

enseignants ont en amont évoqué les droits de l'enfant en classe, et particulièrement le droit à l'éducation et à la formation.

Les élèves ont pu visionner des courts-métrages relatant la vie de Shodai et Moussa, des enfants du Bangladesh et du Niger. « Les élèves ont ainsi pu comparer une de leur propre journée à une journée de ces enfants défavorisés », explique Damaris Chopard, enseignante. « Quand on voit la vie de ces enfants, on se dit que nous, on a de la chance! », relèvent Tony, Fabio, Romain, Eino, Noé, Antoine et Miele, des élèves de 8H. ◉ MBA

